



RÉSIDENCE BEL AIR AUX BRENETS- APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT.

Rue de la Gare 13 | 2416 Les Brenets | Référence : LES BRENETS- Bel Air

CHF 1'120.-/mois + ch.



TABLE DES MATIÈRES

Page de description	3
Caractéristiques détaillées et commodités	4
Grandes images	5

RÉSIDENTIE BEL AIR AUX BRENETS- APPARTEMENTS AVEC ENCADREMENT.

CH-2416 Les Brenets | Rue de la Gare 13 | CHF 1'120.-/mois + ch.



La résidence des Brenets propose à la location des appartements avec encadrement destinés aux seniors à la retraite ou aux personnes en situation de handicap physique.

Ces logements sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. L'espace communautaire mis à disposition offre la possibilité de communiquer et d'échanger avec les autres locataires, instaurant ainsi un climat de solidarité rassurant.

La convention avec le Canton permet au locataire bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS/AI de recevoir une aide individuelle pour financer les prestations spécifiques aux logements protégés (encadrement sécurisant, accompagnement social, animation et participation aux charges de l'espace commun).

Pour plus d'informations et pour déposer un dossier, nous vous invitons à contacter la gérance Alterimo au 021 694 30 20 ou par email : info@alterimo.ch

CARACTÉRISTIQUES

Référence: **LES BRENETS- Bel Air**

Type: **Appartement**

Disponibilité: **A convenir**

Pièces: **2**

Chambre: **1**

Sanitaire: **1**

Surface habitable: **Dès 54 m²**

Charges: **CHF 90.-/mois (Acompte)**

Année de construction: **2023**

Places de parc: **Oui, optionnel**





CARACTÉRISTIQUES

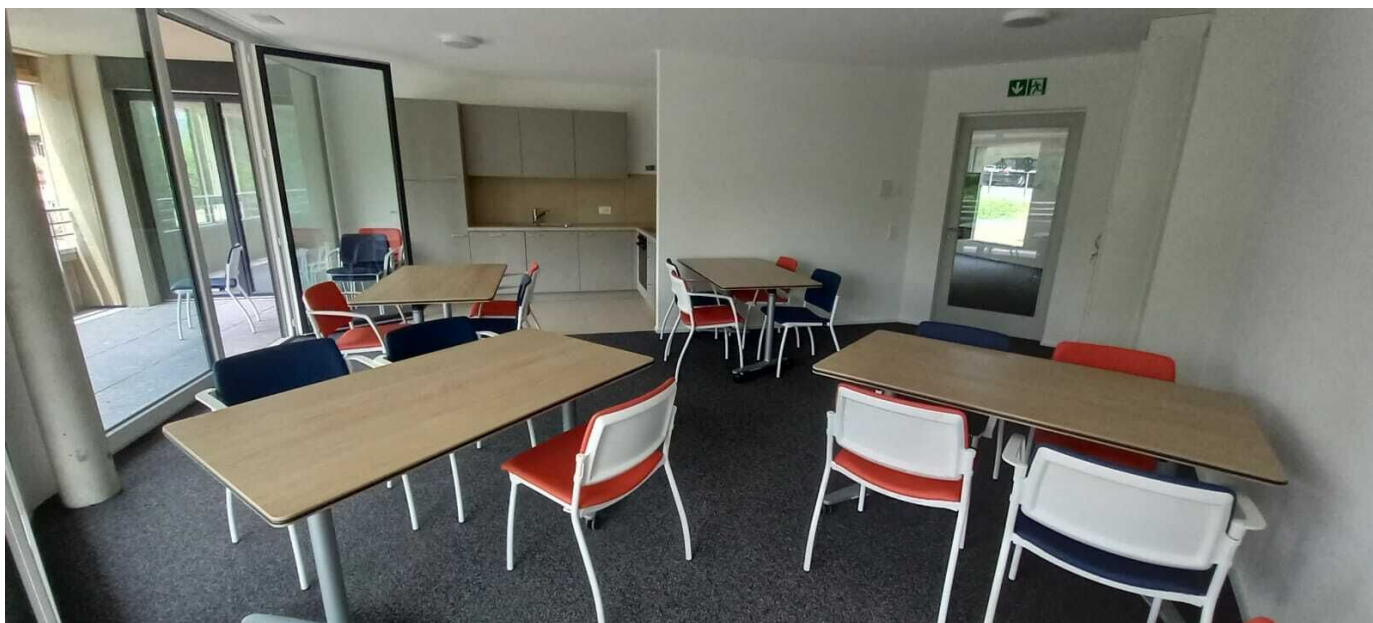
CH-2416 Les Brenets | Rue de la Gare 13 | **CHF 1'120.-/mois + ch.**

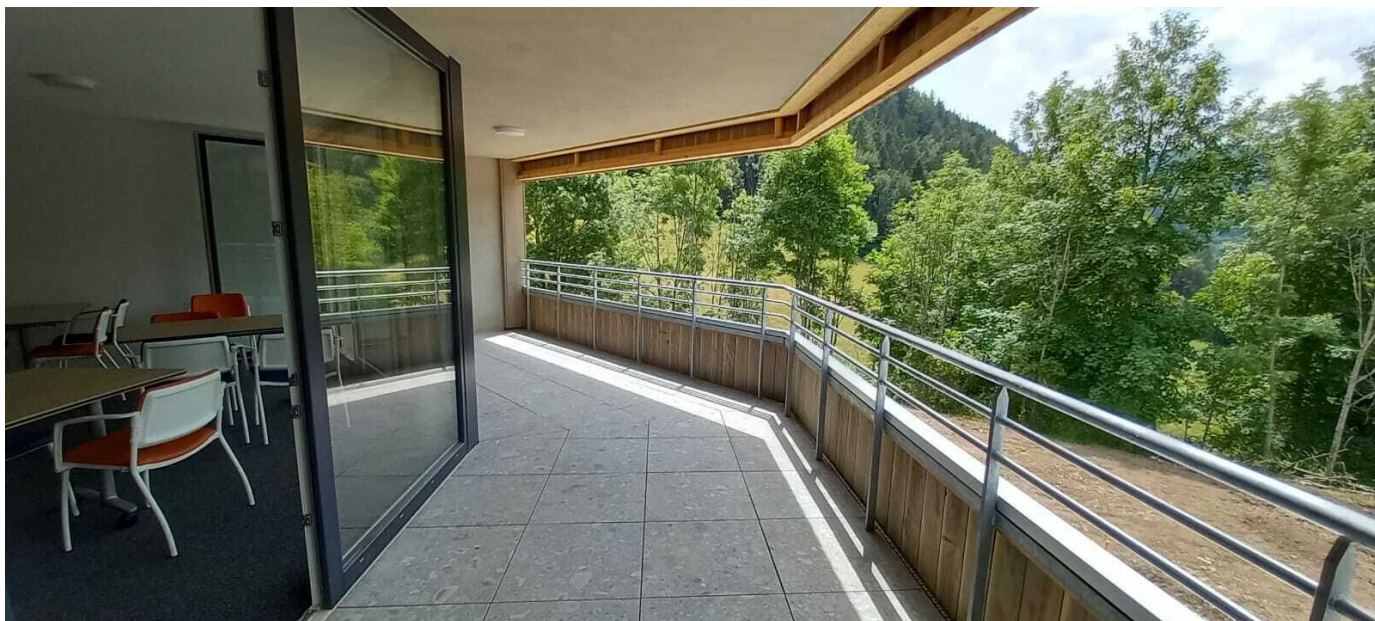
CARACTÉRISTIQUES

Disponibilité	A convenir	Charges	CHF 90.-/mois (Acompte)
Type	Appartement	Année de construction	2023
Référence	LES BRENETS- Bel Air	Etat du bien	Nouveau
Pièces	2	Surface habitable	Dès 54 m²
Chambre	1	Places de parc	Oui, optionnel
Sanitaire	1	Place de parc intérieure	5

PHOTO(S)











VUE EXTÉRIEURE



VUE INTÉRIEURE

